

LE SPORT ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE : UN PATRIMOINE IGNORÉ À DÉVELOPPER

Mémoire relatif à la mise en valeur
et au développement du patrimoine sportif
du parc Jean-Drapeau

Présenté par :

Le regroupement des organisations de sport et
d'activité physique du parc Jean-Drapeau (ROSAP-PJD)

Le 27 juillet 2006

Table des matières

1. Introduction.....	2
1.1. Survol du contenu du mémoire.....	2
1.2. Objectifs poursuivis.....	2
2. Les organisations de sport et de d'activité physique du parc Jean-Drapeau.....	4
2.1 Liste des organisations.....	4
2.2 Aperçu des activités des organisations.....	5
3. Le sport et l'activité physique.....	7
3.1 Le sport et l'activité physique et les enjeux de santé publique.....	7
3.2 La Charte montréalaise des droits et responsabilités.....	8
3.3 la politique de soutien à l'élite sportive montréalaise.....	8
3.4 le sport absent là où ça compte.....	9
4. Portrait d'ensemble.....	10
4.1 Du sport au parc Jean-Drapeau.....	10
4.2 Bilan des dernières années.....	11
5. Le sport et l'activité physique au parc Jean-Drapeau : une perspective historique.....	14
5.1 Le sport et l'activité physique et le concept original d'aménagement du parc Jean-Drapeau.....	14
5.2 Retour sur les différentes implantations sportives au fil du temps.....	14
5.3 La place du sport et de l'activité physique dans le plan directeur du parc Jean-Drapeau.....	15
6. Potentiel de développement.....	17
6.1 La contribution possible du parc en matière de santé publique.....	17
6.2 Activités et projets de la Société du parc Jean-Drapeau.....	17
6.3 Perspectives d'avenir.....	21
7. Recommandations.....	22
8. Conclusion.....	24
Annexe.....	26



1. INTRODUCTION

1.1. Survol du contenu du mémoire

Les organisations de sport et d'activité physique présentes au parc Jean-Drapeau tiennent à remercier la direction générale de la Société du parc Jean-Drapeau d'avoir accepté de recevoir ce mémoire. Nous espérons qu'il saura éclairer plusieurs aspects d'une problématique que nous jugeons d'une grande importance pour l'avenir et le développement du sport au parc Jean-Drapeau, à Montréal, voire au Québec.

Ce mémoire porte sur la mise en valeur et le développement du patrimoine sportif du parc Jean-Drapeau. L'introduction présentera le contexte expliquant son origine ainsi que les objectifs qu'il poursuit. La deuxième section brossera le portrait des nombreuses organisations de sport et d'activité physique présentes au parc Jean-Drapeau et présentera les activités qu'elles organisent et soutiennent tant au niveau populaire qu'au niveau élite. Une troisième section traitera de la question du sport et de l'activité physique de façon générale. La quatrième section brossera un portrait d'ensemble de la place du sport et de l'activité physique au parc Jean-Drapeau. Une cinquième section abordera le sport et l'activité physique au parc Jean-Drapeau dans une perspective historique. La sixième section traitera du potentiel de développement alors que la septième et dernière section formulera nos recommandations.

Ce mémoire se veut une première réflexion globale sur la problématique mentionnée. Étant donné son cadre limité, il n'a aucune prétention d'exhaustivité. Le cas échéant, des renseignements complémentaires sur un aspect ou l'autre de ce mémoire pourront être fournis sur demande.

1.2. Objectifs poursuivis

La production et le dépôt de ce mémoire s'inscrivent dans le contexte du processus de consultation sur l'actualisation du *Plan directeur de mise en valeur et de développement* du parc Jean-Drapeau.

Par le biais de ce mémoire, les organisations de sport et d'activité physique visent à apporter une contribution significative au processus d'actualisation du plan directeur du parc. En tant que partenaires de longue date du parc Jean-Drapeau, nous voulons que soit reconnue par les instances concernées l'importance des activités de sport, de loisir et de plein air dans l'histoire de ce parc. Or, comme cette histoire est en constante évolution et qu'elle s'inscrit dans une logique de croissance continue, il nous a semblé pertinent de dresser un portrait à jour de la place du sport et de l'activité physique et ce, tant du côté de l'élite que de celui de la participation populaire.

Les divers intervenants des domaines du sport et de l'activité physique présents au parc veulent aussi profiter de l'occasion offerte par l'actualisation du *Plan directeur de mise en valeur et de développement* du parc Jean-Drapeau pour présenter de façon plus formelle un point de vue sur leur apport actuel et futur en vue d'un mieux-être de la communauté et ce, dans le respect des vocations verte et bleue du parc.

Enfin, les organisations voudraient formuler des recommandations visant cette fin afin que soit reconnue clairement et formellement, pour une première fois, la pertinence – et l'importance - du sport et de l'activité physique au parc Jean-Drapeau et qu'il en soit tenu compte dans le processus d'actualisation du *Plan directeur*.



2. LES ORGANISATIONS DE SPORT ET D'ACTIVITÉ PHYSIQUE DU PARC JEAN-DRAPEAU

2.1. Liste des organisations

Dans le processus menant à la préparation de ce mémoire, plusieurs rencontres ont été tenues avec les organisations de sport et d'activité physique actives ou intéressées à développer des activités au parc Jean-Drapeau. Les organismes ayant participé à cet exercice sont les suivants :

- Association québécoise d'aviron
- Association québécoise de canoë-kayak de vitesse
- Association régionale du sport étudiant – Montréal (ARSEM)
- Centre national multisport – Montréal
- Centre Option plein air de Montréal (Sports Montréal)
- Centre d'excellence des sports aquatiques du Québec (CESAQ)
- Club d'Aviron de Montréal
- Comité Organisateur des Régates d'Aviron du Québec (CORAQ)
- Commission sportive Montréal-Concordia
- École provinciale de ski nautique
- Fédération de montagne et d'escalade du Québec
- Fédération de nage synchronisée du Québec
- Fédération de natation du Québec
- Fédération de pétanque du Québec
- Fédération de volley-ball du Québec
- Fédération québécoise de plongeon
- Fédération québécoise de water-polo
- Fédération québécoise des sports cyclistes
- Festival international de courses de bateaux-dragons de Montréal
- Festival Plein air, Aventure et Écotourisme de Montréal (Production Espaces)
- Festival du Triathlon de Montréal (I. S. M. Sport Association)
- Marathon International de Montréal / Festival de la Santé Oasis
- McGill University Rowing Club
- Physiothérapie du sport du Québec
- Roller-Montréal
- Société de sauvetage (Service National de Sauveteurs Inc.)
- Sports-Québec
- Triathlon Québec
- Vélo Québec

Fait à noter, le nombre total de participants des différentes organisations sportives précitées actives au parc en 2005 s'élève à plus de 600 000 personnes, ce chiffre ne tenant pas compte des milliers d'utilisateurs récréatifs des nombreuses autres installations du parc Jean-Drapeau telles que la plage, le circuit Gilles-Villeneuve ou le Complexe aquatique. Il est raisonnable de croire que ces milliers de membres et d'utilisateurs des sites de sport, d'activité physique et de plein air du parc Jean-Drapeau auraient endossé les objectifs visés par ce mémoire.



2.2. Aperçu des activités des organisations

La présente section vise à brosser un portrait réaliste de l'importance, tant quantitative que qualitative, des activités de sport et d'activité physique pratiquées au parc Jean-Drapeau en 2005 et qui sont générées par les organisations. Celles-ci sont à l'origine d'une multitude d'activités qui s'adressent à une clientèle des plus diversifiées et qui s'inscrivent dans le continuum de la pratique sportive qui va de l'initiation à l'excellence, que ce soit au niveau récréatif ou compétitif.

Cependant, il est important de spécifier que ce portrait ne tient pas compte des événements organisés par le parc Jean-Drapeau (fête des Neiges, etc.), des courses automobiles ainsi que des Mondiaux aquatiques FINA 2005.

2.2.1. Données sur la participation générée par les organisations en 2005¹

Organisations	Nombre de membres	Nombre de visites
Association québécoise d'aviron	650	5 155
Association québécoise de canoë-kayak de vitesse	900	7 275
Association régionale du sport étudiant Montréal (ARSEM)	17 000	17 042
Centre Option Plein Air de Montréal (Sports Montréal) *	n/a	24 440
Club d'aviron de Montréal	150	21 230
Comité organisateur des Régates d'aviron du Québec (CORAQ)	n/a	1 800
Commission sportive Montréal Concordia (Jeux du Québec)	50 000	300
École provinciale de ski nautique	30	620
Fédération de montagne et d'escalade du Québec	n/a	n/a
Fédération de nage synchronisée du Québec	3 000	750
Fédération de natation du Québec	14 000	300
Fédération de pétanque du Québec	4 500	n/a
Fédération de volley-ball du Québec	10 000	n/a
Fédération québécoise de plongeon	1 565	n/a
Fédération québécoise des sports cyclistes	5 000	16 000
Fédération québécoise de water-polo	900	n/a
Festival international des courses de bateaux-dragons de Montréal *	n/a	79 450

¹ Ce tableau indique que le parc a accueilli près de 750 000 visites en 2005. Ce nombre inclut les participants et les spectateurs et se répartit ainsi : 2 % des participants pour le niveau élite et 79 % pour le niveau populaire. La portion de spectateurs assistant aux divers événements et activités présentés par les organisations de sport et d'activité physique au parc Jean-Drapeau représente 19%.

Festival Plein air, Aventure et Écotourisme de Montréal *	n/a	n/a
Festival du Triathlon de Montréal (I.S.M. Sports Association) *	n/a	16 000
Marathon International de Montréal / Festival de la Santé Oasis *	n/a	n/a
McGill University Rowing Club	80	4 150
Roller Montréal	150	7 850
Société de sauvetage *	n/a	700
Triathlon Québec	1 100	38 000
Vélo Québec	5 000	500 000
TOTAL		741 062

* : Organisations n'ayant pas de membres.



3. LE SPORT ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

3.1. Le sport et l'activité physique et les enjeux de santé publique

Bien que cela ne soit pas le cœur de sa mission, le parc Jean-Drapeau est très conscient de la contribution qu'il peut apporter en matière de santé publique. Ainsi, dans le cadre des travaux préparatoires à l'actualisation du plan directeur, la Société du parc Jean-Drapeau a produit un document intitulé *Bilan et perspectives de développement* (avril 2005) dans lequel elle a formulé l'objectif (page 12) suivant : **contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la population**. La Société du parc Jean-Drapeau considère en effet que le fait que le parc favorise, par ses lieux, installations et équipements, la pratique de sports et d'activités physiques, représente une contribution, à la mesure de ses modestes moyens, à la problématique de la santé publique.

Notre société vit actuellement cette problématique de façon tourmentée. La population québécoise n'a jamais été autant sensibilisée, par tous les moyens possibles, à l'importance d'avoir une vie saine et active, au sens le plus large possible. Les gens sont de plus en plus conscients du fait qu'ils sont les premiers responsables de leur santé. De plus, tout le monde aspire à une meilleure qualité de vie. Pourtant, malgré cette sensibilisation tous azimuts, nous assistons à une augmentation spectaculaire de l'obésité et de la sédentarité (et de certaines maladies associées) dans toutes les couches de la population et surtout chez les plus jeunes – ce qui est d'autant plus alarmant - car les habitudes de vie se prennent dès l'enfance. Cette obésité, liée notamment à des vies trop sédentaires et de mauvaises habitudes alimentaires, crée logiquement une pression à la hausse sur les coûts actuels de la santé et laissent présager de tristes lendemains, **si rien n'est fait pour changer la donne**.

Autre fait préoccupant, les statistiques québécoises font état d'une baisse de la participation individuelle concernant les sports et l'activité physique. Plusieurs facteurs sociaux sont à l'origine de cette baisse. Nous en retenons deux, que nous estimons très importants : le manque global d'équipements et d'installations permettant la pratique des activités sportives ; et le manque de soutien à l'élite, qui va s'affaiblissant et qui, conséquemment, ne suscite plus autant d'émulation chez les jeunes. Nous sommes d'avis qu'un soutien à l'élite est aussi, par effet d'entraînement, un soutien à la participation populaire. Quand l'élite va, tout va.

C'est aussi en lien avec cette problématique que le **gouvernement du Canada** a lancé en mai 2002 un document sur *La politique canadienne du sport* dont les quatre objectifs étaient les suivants : une **participation** accrue; une **excellence** accrue; des **ressources** accrues; une **interaction** accrue. La parution d'un tel document nous réjouit car il fait la démonstration que sans les ressources requises et l'interaction entre tous les acteurs du système en vue d'une meilleure concertation et collaboration, les objectifs de participation et d'excellence ne pourront être atteints et la santé publique pourrait en être affectée.



Du côté provincial, on lit dans *le Rapport annuel 2003-2004 du ministère des Affaires municipales, du Loisir et du Sport* un portrait similaire de la situation, mais deux ans plus tard. Ce dernier rapport recoupe certains des objectifs de *La politique canadienne du sport*. Son deuxième enjeu, touchant d'abord la participation populaire, se lit comme suit : « contribuer à ce que la **population québécoise pratique davantage d'activités physiques, de loisirs et de sports** dans un contexte sain et sécuritaire. » Quant à lui, le troisième enjeu concerne directement l'élite : « contribuer au **développement de l'excellence sportive**. »

3.2. La Charte montréalaise des droits et responsabilités

Au niveau municipal, la **Ville de Montréal** a adopté une *Charte des droits et responsabilités* qui vise « *l'amélioration constante des services offerts à la population* ». En regard de la problématique ici traitée, différents éléments de cette Charte méritent d'être rappelés, en premier lieu l'article 11 :

Les loisirs, l'activité physique et le sport sont des composantes de la qualité de vie qui contribuent au développement global des personnes ainsi qu'à l'intégration culturelle et sociale.

Ce n'est pas tout. L'ensemble du chapitre 4 de la Charte (Loisirs, activité physique et sport) a retenu notre attention, en particulier les articles 21 et 22, dont on peut lire ici quelques extraits. D'abord, l'article 21, portant sur les Droits et responsabilités :

Les citoyennes et citoyens jouissent de droits en matière de loisir, d'activité physique et de sport et participent, avec l'administration municipale, à un effort collectif visant à assurer la jouissance de tels droits.

Quant à lui, l'article 22, portant sur les Engagements, est particulièrement intéressant pour notre propos :

La Ville de Montréal s'engage à a) soutenir une offre de services répondant aux besoins évolutifs de la population b) aménager des parcs, des infrastructures de loisirs, d'activité physique et de sport de qualité, répartis équitablement en fonction des besoins évolutifs des milieux de vie c) favoriser l'accessibilité aux activités et aux équipements collectifs.

3.3. La politique de soutien à l'élite sportive montréalaise

Pour les fins de ce mémoire, il nous apparaît aussi à propos de souligner que la Ville de Montréal a adopté une **politique de soutien à l'élite sportive** visant à contribuer au rayonnement canadien et international de Montréal au plan sportif. Cette politique présente certains principes et énoncés qui méritent qu'on s'y attarde.



Le premier concerne le **principe du droit au soutien**, qui établit clairement qu'en matière de pratique de sport élite, le soutien accordé aux athlètes élités par la Ville n'est pas « un privilège, mais un acquis » (p. 5). La politique précise que **les installations et les équipements** font partie des types de soutien qui doivent être accordés à ces athlètes (p. 6). La Ville y affirme aussi vouloir exercer un **leadership de coordination** en matière de soutien à l'élite sportive montréalaise (p. 7). Enfin, l'objectif général même de la politique consiste à « permettre à l'élite sportive de conserver ou d'améliorer sa représentativité » en faisant tout ce qu'elle pourra pour le bénéfice de celle-ci (p.8).

3.4. Le sport absent là où ça compte à Montréal

Malgré la Charte montréalaise des droits et responsabilités et la politique de soutien à l'élite sportive montréalaise, force est de constater une certaine incohérence : le sport est absent de plusieurs grands dossiers montréalais.

Ce fut le cas notamment lors du Sommet de Montréal. Alors que des intervenants de tous les secteurs étaient réunis pour réfléchir à l'avenir de Montréal, ses enjeux et ses défis, aucune résolution, parmi les centaines qui ont été discutées, ne concernait le sport. Vu les enjeux de santé publique dont il a été question plus haut, un tel « oubli » est plutôt préoccupant quand on sait que le sport représente une des solutions les plus efficaces pour régler ces enjeux.

Il en va de même avec la réflexion actuellement en cours concernant le développement d'un réseau des grands parcs de Montréal. Ce projet ignore totalement le sport. C'est *comme si* l'on voulait bannir l'activité sportive des grands parcs de Montréal. Par exemple, il nous apparaît pour le moins curieux, voire illogique, de classer le parc Jean-Drapeau dans la catégorie « Parcs de détente à caractère historique ». Nous ne nions pas que le parc Jean-Drapeau soit une oasis de paix ayant une grande valeur historique. Mais lui donner un tel classement démontre que l'on semble vouloir nier qu'il y a du sport dans ce parc et qu'il y en a toujours eu; pourtant, le sport aussi fait partie du patrimoine montréalais.



4. PORTRAIT D'ENSEMBLE

4.1. Du sport au parc Jean-Drapeau

Les organisations de sport et d'activité physique présentes au parc Jean-Drapeau estiment que les statistiques et autres chiffres présentés illustrent clairement la grande importance de la vocation sportive du parc et ce, depuis ses origines. Au grand total, le parc Jean-Drapeau accueille **plus d'une soixantaine d'activités et d'événements de sport et d'activité physique** sur une base annuelle, en plus de la pratique régulière et spontanée, qui profite à **1,1 million de Montréalais et de Québécois de tous âges**, qu'il s'agisse de l'élite ou de la participation populaire.

Ainsi, si l'on exclut la fréquentation du Casino de Montréal et de La Ronde, on estime à plus de 2,5 millions le nombre de personnes qui se rendent sur les îles annuellement. On peut répartir ces visiteurs de la façon suivante :

• Spectacles	140 000	6 %
• Activités loisirs et culture	375 000	15 %
• Fête des Neiges	200 000	8 %
• Musées et restaurant	275 000	11 %
• Événements automobiles	434 000	16 %
• Activités sportives et activités physiques	1 100 000	44 %

Ce tableau indique clairement que le sport et l'activité physique contribuent pour près de la moitié de l'achalandage global du parc. On conviendra que ce n'est pas rien.

Ces activités et événements sont possibles grâce notamment aux nombreuses installations, dont bon nombre servent à soutenir les efforts de dépassement de l'élite sportive québécoise. Il va sans dire que ces installations sont d'une extrême importance pour le développement de cette élite. Prenons l'exemple du plongeur. Les plus importantes compétitions de plongeur à l'échelle internationale se déroulent à l'extérieur. Sans des installations extérieures, les plongeurs de l'élite québécoise ne pourraient s'entraîner dans des conditions similaires à celles des compétitions internationales; cette possibilité offerte par les nouveaux aménagements du complexe aquatique assurera à cette élite des conditions optimales d'entraînement pendant les mois d'été, favorisant ainsi leur performance lors des grands rendez-vous du plongeur tels les Jeux Olympiques et les Championnats du monde.

À la lecture de telles statistiques, quelques évidences trop peu connues s'imposent. D'abord, le parc Jean-Drapeau est un lieu naturel - sans jeu de mots - de pratique des sports et de l'activité physique. Il est déjà fort utilisé par la population montréalaise et québécoise, parfois internationale, pour la pratique de nombreuses activités et la tenue d'événements d'envergure.



Dans un communiqué de presse faisant la promotion de la fête des Neiges 2006, la vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable des sports, des loisirs et des équipements scientifiques, madame **Francine Senécal**, semblait partager ce point de vue : « *Jouer dehors, c'est bon pour la santé et le parc Jean-Drapeau est sans doute un des meilleurs endroits de la région métropolitaine où s'y prêter...* ». À la même occasion, le président de la Société du parc Jean-Drapeau, monsieur **Jacques Fortin**, a d'ailleurs présenté, à juste titre, le parc Jean-Drapeau comme étant la plus grande cour de récréation de Montréal. Bon an mal an, plus de 200 000 personnes en moyenne viennent jouer dans cette « cour de récréation » pendant la fête des Neiges.

La Ville de Montréal gagnerait donc, de l'avis des organisations de sport et d'activité physique au parc Jean-Drapeau, à faire mieux connaître auprès du grand public le rôle crucial joué par cet équipement unique et exceptionnel.

Deuxièmement, il ne faudrait pas oublier que c'est en raison de nombreux investissements et travaux qui ont été réalisés au parc Jean-Drapeau qu'il est devenu au fil de son histoire un lieu de pratique des sports et de l'activité physique de plus en plus connu et couru. Selon cette logique, il nous apparaît évident que les récents travaux effectués au complexe aquatique renforceront la vocation sportive du parc et c, tant au niveau récréatif qu'au niveau compétitif. Ces nouvelles installations, bien mises à profit, pourraient avoir un très grand impact sur l'achalandage global du parc.

Dernier point, il est évident que les installations du parc Jean-Drapeau ont permis de soutenir de façon importante l'élite sportive québécoise et canadienne. Investir dans de telles installations, c'est soutenir les athlètes d'élite et leurs entraîneurs. Mais c'est aussi soutenir la participation populaire, car l'élite suscite toujours une émulation populaire, surtout chez les jeunes. Or, sans des installations à la fine pointe, les possibilités de voir apparaître des athlètes d'élite et c, quel que soit le sport, sont réduites considérablement. Pour cette raison, nous estimons que le nouveau complexe aquatique extérieur du parc Jean-Drapeau est la meilleure chose qui pouvait arriver aux sports aquatiques québécois. Mais l'ajout de ces nouvelles installations ne doit pas faire oublier celles qui sont déjà là, comme le Bassin olympique par exemple, et qui accueillent depuis longtemps bon nombre d'athlètes et d'événements.

4.2. Bilan des dernières années : désengagement et désinvestissement

La première constatation faite par les partenaires du sport concernant le parc Jean-Drapeau, c'est que le bilan des dernières années n'est guère encourageant. Le problème principal nous apparaît de nature politique ; depuis 1993 en effet, aucune volonté politique n'a été manifestée pour appuyer et favoriser le développement du sport et de l'activité physique au parc. Non seulement n'avons-nous pas l'impression d'avancer, mais nous croyons reculer. Qu'on en juge par les faits suivants survenus au cours des dernières années :

- Fermeture du centre d'escalade
- Fermeture de l'école de voile
- Fermeture des Clubs vacances 100 watts (place des Nations)
- Abandon de la location de patins et de vélos



- Fermeture du centre de location d'embarcations nautiques (près des lagunes)
- Suppression des camps de jour
- Suppression du Club aventure pour adolescents
- Abandon des sentiers de ski de fond
- Abandon de la patinoire du Bassin olympique
- Vente de la marina à des intérêts privés

Heureusement, il semble que l'on ait mis fin à l'hémorragie puisque, depuis 2001, aucune activité ou installation d'importance n'a été abandonnée.

Autre signe de ce désintérêt, pendant plusieurs années, aucun membre du conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau n'était issu du monde du sport et de l'activité physique. Heureusement, l'arrivée de monsieur **Robert Boivin** au conseil d'administration il y a un peu plus d'un an, ainsi que la toute récente participation de madame **Guylaine Bernier** au comité de coordination sur l'actualisation du plan directeur, sont des signes encourageants. Dans la même veine, nous saluons l'initiative de la direction générale d'avoir organisé une rencontre des organisations sportives dans le contexte de la préparation de ce mémoire. Nous espérons ardemment que cette première rencontre sera suivie de plusieurs autres.

Sur le plan du financement, les organismes sportifs actifs au parc Jean-Drapeau ont pu compter sur un soutien financier de la Société du parc Jean-Drapeau (alors la Société du parc des Îles) à l'image du soutien accordé ailleurs par la Ville de Montréal. Cependant, la Société a subi une importante réduction de son financement provenant de la Ville de Montréal entre les années 2003 et 2006. En ajoutant à cela les contraintes financières imposées par l'application des conventions collectives, la Société a été confrontée à une telle pression budgétaire qu'elle a dû se résigner, en 2003, à retirer l'aide financière accordée à ces organismes. Pourtant, ceux-ci sont de très importants utilisateurs du parc et, pour ainsi dire, lui donnent vie, permettant ainsi à des dizaines de milliers de Montréalais de profiter des installations et équipements. Pendant ce temps, des organismes d'autres installations de la Ville bénéficiaient toujours d'un appui financier.

Ce n'est pas tout. Afin de faire face à une pression budgétaire toujours plus vive, la Société du parc Jean-Drapeau impose depuis deux ans une tarification à plusieurs partenaires. Cette tarification, aussi raisonnable soit-elle, ne facilite pas la croissance de leurs activités et affiliations. Nous devons par ailleurs reconnaître et souligner en toute honnêteté la volonté et la détermination de la direction et de l'équipe de la Société du parc Jean-Drapeau de limiter et minimiser les impacts de l'implantation de cette politique de tarification.

De plus, confrontées au principe de l'utilisateur-payeur, les organisations doivent se résigner à assumer des tâches et des responsabilités, comme l'entretien et la surveillance des lieux et des équipements, alors que d'autres organismes résidant dans d'autres installations de la Ville de Montréal n'y sont pas contraints. Jusqu'où le principe de l'utilisateur-payeur peut-il aller et pourquoi une telle iniquité ?



Cette iniquité est encore plus criante quand on considère les conditions réservées au Festival interculturel de Montréal. Non seulement l'événement est-il subventionné par la Ville de Montréal, mais en plus les organisateurs bénéficient d'un accès gratuit aux sites et aux services du parc Jean-Drapeau. Nul besoin de préciser que les organismes sportifs actifs au parc Jean-Drapeau n'ont pas droit aux mêmes avantages. Nous n'avons rien contre le fait qu'un événement culturel soit appuyé de la sorte par la Ville; nous souhaitons seulement qu'il en soit de même pour les événements sportifs.

Par ailleurs, la politique d'investissement dans les infrastructures sportives est essentiellement liée à l'attraction d'événements majeurs internationaux (Championnats du monde FINA 2005, Grand prix F1 du Canada, Championnat du monde des maîtres d'aviron, etc.).

On semble également privilégier, à la Ville de Montréal, les investissements privés et l'accroissement des sources de revenus au détriment du bien-être collectif, ce qui peut conduire à des dérapages au niveau de l'utilisation des infrastructures aux fins d'accroître les revenus.

Nous regrettons aussi qu'aucun investissement n'ait été consenti du côté des infrastructures à l'intention des cyclistes et des patineurs, alors que ceux-ci sont environ un demi-million sur une base annuelle à venir profiter du parc, soit un pourcentage non négligeable du total de ses utilisateurs.

Qu'il nous soit aussi permis, en dernier lieu, de mentionner que certains usages du parc imposent diverses contraintes aux organismes sportifs qui y vivent.

Les organisations de sport et d'activité physique considèrent que ce mouvement de désengagement progressif devrait être, au minimum, arrêté, sinon inversé. Nous croyons démontrer par ce mémoire l'importance stratégique du parc en matière de pratique du sport et de l'activité physique, des pratiques qui, au fil de son histoire, sont devenues des parties intégrantes de l'identité même du parc. Il nous semble que le parc Jean-Drapeau aurait tout à gagner à renforcer cet aspect de son identité. Pour faire croître son achalandage, mais aussi pour lui permettre de réaliser pleinement sa mission montréalaise et québécoise en matière de promotion de la santé publique!



5. LE SPORT ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE AU PARC JEAN-DRAPEAU : UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE

5.1. Le sport et l'activité physique et le concept original d'aménagement du parc Jean-Drapeau

Depuis ses origines, le sport et l'activité physique sont des parties intégrantes du parc Jean-Drapeau. En raison de son emplacement exceptionnel au milieu du fleuve et de ses atouts naturels, il était dans l'ordre normal des choses qu'il en soit ainsi. Voilà pourquoi l'endroit est utilisé comme parc public depuis 1874, soit depuis plus de 130 ans. Aussi tôt qu'en 1877, le Montreal Swimming Club y est présent.

En 1931, un an après l'ouverture du pont Jacques-Cartier, Frederick Todd, un architecte paysagiste, proposait une première série d'aménagements, dont l'implantation a été entreprise en 1936. Ceux-ci comprenaient des piscines, des courts de tennis et quatre terrains de jeux d'une superficie totale de 34 acres. Dès 1937, une plage est aménagée à l'île Ste-Hélène. Ces premiers aménagements, comme on le devine, allaient avoir un impact très important sur l'achalandage global des lieux. Mais ce n'était là qu'un début. D'autres aménagements, dont certains très importants, allaient y être réalisés au fil des décennies suivantes, qui allaient attirer au parc des millions de visiteurs et d'usagers réguliers en provenance non seulement de Montréal et du Québec, mais du monde entier.

Compte tenu de tout cela, l'utilisation du mot « patrimoine » lorsqu'il est question de sport et d'activité physique au parc Jean-Drapeau ne nous apparaît pas excessive. Au contraire, ce terme traduit bien une réalité qui est bien ancrée dans l'histoire de Montréal et de ses îles.

5.2. Retour sur les différentes implantations sportives au fil du temps

Au rythme de la société québécoise, le parc Jean-Drapeau allait connaître de profondes transformations. Au fil des décennies, chevauchant trois siècles (!), les installations de sport allaient y être implantées successivement. Voyons les principales.

Dans les années 1950, on allait y construire les piscines publiques de la Ville de Montréal, qui viennent tout juste d'être remises à neuf. Elles ont profité à plusieurs générations de Montréalais, qu'il s'agisse de participation populaire ou de l'élite. Puis vint le bouleversement majeur précédant les Jeux de la 21^e Olympiade de Montréal 1976 : plusieurs installations sportives d'importance furent alors construites à Montréal, et on profita de l'occasion pour creuser le Bassin olympique de l'île Notre-Dame (elle-même ayant été étendue de façon considérable dans le cadre des travaux de construction du métro et de l'Expo 67).

Les années post-olympiques virent aussi l'apparition de nouvelles installations qui allaient transformer les lieux de façon importante. D'abord, l'année 1978 allait voir l'implantation du circuit automobile Gilles-Villeneuve, qui n'allait pas profiter qu'aux voitures et ce, quelques jours par année, mais aussi aux cyclistes, patineurs et coureurs, à des fins d'entraînement, de compétition ou tout simplement de loisir.

En 1989, l'aménagement du lien cyclable allait susciter toujours plus la faveur des cyclistes, déjà nombreux. Aujourd'hui, plus de 215 000 personnes empruntent ce lien en vélo ou en patins. En y ajoutant les 285 000 autres cyclistes et patineurs qui y viennent autrement, on arrive à un demi-million de personnes qui roulent au parc Jean-Drapeau.

Dans les années 1990, une nouvelle plage, plus de quarante ans après la première, allait être aménagée pour le plus grand bonheur des très nombreux amateurs de baignade de la région montréalaise. En moyenne, 100 000 baigneurs s'y rendent annuellement.

En 2005, cinq terrains de volleyball de plage respectant les normes internationales ont été aménagés. Derniers ajouts en 2005, et parmi les plus spectaculaires : le réaménagement du Complexe aquatique de l'île Ste-Hélène dans le cadre des XI^{es} Championnats du monde FINA.

Si bien qu'en 2006, l'ensemble des installations du parc Jean-Drapeau permet la pratique d'une multitude de sports et la pratique de l'activité physique, de même que l'organisation d'événements d'envergure de tous les niveaux tels le Marathon International de Montréal / Festival de la Santé Oasis et les compétitions de bateaux-dragons (depuis 10 ans).

5.3. La place du sport et de l'activité physique dans le *Plan directeur* du parc Jean-Drapeau

Le *Plan directeur* première mouture (1993), un ouvrage à portée globale et devant tenir compte d'un ensemble de problématiques, n'a pas été très explicite en ce qui a trait à la place du sport dans les îles. Cela entendu, bien qu'étonnant, il serait abusif de penser qu'il n'a rien formulé à ce sujet.

Déjà, en 1993, le *Plan directeur* soulignait que les îles pourraient mieux desservir les besoins récréatifs de la population montréalaise. On y évoque le rôle qu'il pourrait jouer concernant la « bonne forme » des citoyens montréalais. Il cite en exemple des activités telles que la marche, la baignade, la promenade à bicyclette, le ski de fond et la pêche, tous compatibles avec les lieux.

Les orientations du *Plan directeur* (pp. 20 et 21) vont plus loin et affirment que : « *Outre la mise en valeur des activités culturelles on veut inscrire le parc des îles sur la liste des destinations récréatives spontanées des gens de toute la région en revalorisant l'aménagement des lieux, en multipliant le choix des activités en toutes saisons...* »

L'importance centrale de l'eau est aussi prise en compte et appelle une vision de développement : « *l'eau s'associe immédiatement aux notions de loisir, de détente et de récréation et on trouve déjà plusieurs activités reliées à l'eau...* ». Dans la colonne suivante, on ajoute : « *la variété des activités touchant l'eau sera élargie...* » (p. 21). On mentionne un des concepts à développer : « *la vocation récréative (...) sera consolidée* » (p. 27). En n'oubliant jamais que les activités de sport et loisir doivent respecter des espaces naturels, tel que le rappelle la légende du dessin en page 28 : « *Activités permises dans l'espace vert et bleu* ». Le centre du Bassin olympique y est même mentionné, alors qu'on fait le vœu de « *renforcer son pôle sportif et communautaire* » (p.35).

À notre avis, la consolidation de la place du sport et de l'activité physique au parc Jean-Drapeau n'est pas incompatible avec les principes directeurs du *Plan directeur* qui visaient notamment à « agir pour créer un milieu exceptionnel, unifier le site, favoriser une fréquentation accrue et mettre en valeur la magie des îles » (p. 22). Nous croyons même qu'au contraire, cette consolidation pourrait contribuer à leur réalisation.

Qui plus est, tant du point de vue de la saine gestion qu'au plan social, il s'agirait d'un geste responsable à l'égard des équipements dont Montréal a hérité lors des Jeux olympiques de 1976; des équipements dont le coût a été défrayé par toute la communauté (un capital qui représente aujourd'hui quelque 27,5 millions \$) et qui sont aujourd'hui, à l'évidence, sous-utilisés malgré leurs grandes qualités reconnues à l'échelle internationale. La consolidation de la vocation sportive du parc Jean-Drapeau permettrait d'optimiser et de rentabiliser socialement, pour le bénéfice de tous les Montréalais et Québécois, cet immense investissement collectif.

Il s'agirait également d'un geste de responsabilité sociale étant donné les enjeux de santé publique évoqués. Car cette consolidation contribuerait directement au mieux-être et à la bonne forme, de tous les usagers, tout en renforçant l'attrait et la notoriété du parc auprès de la population montréalaise.

D'un point de vue plus général, les installations du parc Jean-Drapeau s'intègrent, de façon complémentaire, à l'offre de la Ville de Montréal en matière d'installations sportives. Qui plus est, nous croyons que **le parc Jean-Drapeau doit être considéré comme un véritable « centre » sportif** au même titre, par exemple, que le complexe sportif Claude-Robillard.

Par ailleurs, s'il est de plus en plus d'usage - malheureux diraient certains - , d'analyser la contribution d'une activité d'abord d'un point de vue économique, nous croyons qu'il est capital de reconnaître aussi, pour ne pas dire d'abord et avant tout, la contribution « sociale » du sport et de l'activité physique. Il faut mettre en parallèle, sans négliger l'un pour l'autre, les plans d'affaires et les plans « sociaux ».



6. POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

6.1 La contribution possible du parc Jean-Drapeau en matière de santé publique

Les organisations de sport et d'activité physique sont d'avis que le parc Jean-Drapeau est en mesure d'apporter une contribution extrêmement significative en regard de la problématique de la santé publique évoquée plus haut, en s'inscrivant notamment dans la mouvance des objectifs et des enjeux déjà définis par les gouvernements fédéral et provincial dans les documents précités.

Dans les faits, le parc Jean-Drapeau est **DÉJÀ** un lieu privilégié choisi par des milliers de sportifs de tous genres pour la pratique des sports et de l'activité physique. Ses lieux, installations et équipements, l'ensemble de ses ressources permettent à une clientèle populaire ainsi qu'à l'élite de pratiquer plusieurs activités.

La Ville de Montréal a déjà reconnu dans au moins deux documents l'importance stratégique de la pratique des sports et de l'activité physique en lien avec la qualité de vie de la population montréalaise, en plus de s'engager directement à soutenir de toutes les façons possibles le développement de l'élite sportive montréalaise.

Pour tous ces motifs, nous sommes d'avis que le potentiel du parc Jean-Drapeau en regard de cet enjeu est énorme et qu'il est loin d'avoir été exploité à son maximum. Entre autres mesures à considérer, un meilleur soutien au niveau des infrastructures lui permettrait de décupler – voire plus encore ! – sa contribution à la résolution de certains aspects de la problématique de la santé publique.

6.2 Activités et projets de la Société du parc Jean-Drapeau

La Société du parc Jean-Drapeau a développé deux projets qui soutiennent le principe de reconnaissance, de consolidation et de développement de la place du sport et de l'activité physique au parc Jean-Drapeau. Les autorités de la Société ont partagé ces projets avec les organisations sportives et nous croyons opportun de les résumer en spécifiant que la réalisation de ces projets viendrait combler de nombreux besoins tout en assurant une mise en valeur des infrastructures.



6.2.1 *L'eau de l'excellence – Un pôle d'entraînement pour les sports aquatiques*

Le sport, l'eau et l'excellence sportive ont toujours fait partie de la vie du parc Jean-Drapeau. Le site a connu ses premières activités sportives en 1877 avec la naissance du *Montreal Swimming Club*. En 2006, trente ans après les Jeux Olympiques de Montréal, le sport d'élite y a encore sa place.

Le nouveau *Complexe aquatique de l'Île Hélène*, site des Championnats du monde FINA 2005, marque la troisième génération d'installations destinées à la pratique des sports aquatiques. Cet équipement vient compléter une offre unique en matière de sport aquatique. Aucun endroit dans le monde n'offre un tel complexe sportif extérieur voué à autant de sports qui se pratiquent sur et dans l'eau.

Au *Complexe aquatique de l'Île Ste-Hélène* s'ajoutent le *Bassin olympique*, le Quartier des athlètes et la plage.

Plus que jamais, le parc Jean-Drapeau, en tant que pôle d'entraînement voué aux sports aquatiques, sera un lieu où se développera l'excellence sportive. Pas moins de dix disciplines en profiteront (natation, plongeon, water-polo, nage synchronisée, nage en eau libre, aviron, kayak, canoë, bateau-dragon, ski nautique). Soucieuse de maximiser les installations et les services, la Société du parc Jean-Drapeau souhaite faire du parc un véritable pôle d'entraînement en y ajoutant des fonctions complémentaires.

Pensés pour les besoins des athlètes et des entraîneurs, ces nouveaux services seraient aussi accessibles aux sportifs amateurs. En complémentarité avec le projet de Centre national d'entraînement du Parc Olympique, le projet « L'eau de l'excellence » du parc Jean-Drapeau prévoit l'ajout des services communs suivants :

- ♦ deux salles intérieures de musculation et différents équipements extérieurs;
- ♦ des services de physiothérapie et de massothérapie;
- ♦ des salles de conférence et des salles de formation pour athlètes et entraîneurs;
- ♦ des salles multimédia;
- ♦ une salle d'étirement et de yoga;
- ♦ une amélioration du centre d'hébergement.

Ces services seraient évidemment disponibles pour l'ensemble des organismes sportifs actifs au parc Jean-Drapeau et pas seulement pour ceux des sports aquatiques et nautiques.

Permettant sept mois d'activités à l'extérieur et douze mois à l'intérieur, le *Bassin olympique* amène déjà un impressionnant lot d'athlètes au parc Jean-Drapeau. La construction du *Complexe aquatique de l'Île Ste-Hélène* laisse déjà présager un accroissement important du nombre d'athlètes. On prévoit, pour 2006, plus de 2 000 heures d'utilisation des bassins par l'élite sur une période de 20 semaines.



Cet accroissement de la fréquentation par une clientèle aussi spécialisée a suscité la réflexion sur les services disponibles sur place. Si l'on veut que les installations servent réellement au développement et à la progression des athlètes d'élite, il faut que ceux-ci s'y sentent à l'aise et aient le goût de s'y entraîner. Pour cela, ils doivent bénéficier de conditions qui sont au moins équivalentes à ce qu'ils retrouvent ailleurs.

Le développement d'un pôle d'entraînement pour les sports aquatiques au parc Jean-Drapeau est le résultat d'une mise en commun des besoins des athlètes, entraîneurs et organisations. Le projet, qui prend aussi en compte l'intérêt du grand public (donc de la participation populaire), fait l'objet d'un large consensus. Il suscite l'enthousiasme des différents intervenants qui y voient une évolution marquée de leurs conditions de pratique.

Un fonds pour les équipements

La mise en place d'infrastructures ne suffit pas à répondre aux besoins des athlètes. Encore faut-il qu'ils aient accès à de l'équipement de qualité contribuant à leur développement.

Afin d'assurer l'évolution du pôle d'entraînement en sports aquatiques du parc Jean-Drapeau, le projet prévoit la création d'un *Fonds pour les équipements*. Ce fonds permettra de compléter les besoins en équipements et matériels qui seront mis à la disposition des athlètes et des entraîneurs. Il permettra aussi d'en assurer le renouvellement ou la mise à niveau.

Évidemment, ce fonds doit venir bonifier **et non pas remplacer, même en partie**, l'investissement de la Ville de Montréal et de la Société du parc Jean-Drapeau. Il ne faut pas que ce nouvel apport justifie un autre désengagement, comme cela s'est déjà produit pour d'autres secteurs.

Ce fonds sera constitué de revenus provenant principalement de deux sources : des activités tarifées générées par le centre d'entraînement (locations de salle, prestations de services, redevances des locataires, etc.) ; et d'une redevance perçue sur les billets vendus lors des grands événements dits commerciaux se déroulant sur le site du parc Jean-Drapeau (par ex. : Grand prix, spectacles, festivals, etc.).

Le fonds serait géré conjointement par la Société du parc Jean-Drapeau et le regroupement des organisations de sport et d'activité physique du parc.



6.2.2 Réaménagement du Quartier des athlètes

Au cours des cinq dernières années, le développement de l'activité de bateau-dragon a connu une progression fulgurante en doublant son nombre de participants. À cela s'ajoute l'augmentation significative des activités des clubs d'aviron et de canoë-kayak de vitesse. Cette situation, bien que motivante, augmente considérablement les besoins inhérents au soutien des entraînements et des compétitions. Par ailleurs, les installations sanitaires actuelles (douches et vestiaires) sont largement insuffisantes et ne répondent pas aux normes et à la demande d'un achalandage toujours croissant. Cet état de fait génère une insatisfaction persistante chez les utilisateurs.

La salle de musculation, dont l'espace est nettement insuffisant, est dotée d'un équipement datant du début des années 90 et donc totalement désuet, voire dangereux.

Les deux bacs à ramer existants sont utilisés à pleine capacité et ne suffisent plus à la demande ce qui fait que les athlètes ne peuvent maximiser leur entraînement. En conséquence, la construction d'un bac dédié à l'activité de bateau-dragon est essentielle. Pour sa part, la salle d'ergomètres d'aviron et de canoë-kayak de vitesse est trop exigüe et mal ventilée.

Par ailleurs, l'augmentation de la fréquentation, toutes disciplines confondues, exerce une pression sur le besoin d'entreposage de bateaux. À titre d'exemple, le Club d'aviron possède un inventaire de bateaux d'une valeur considérable de 1 million de dollars. Ce type d'inventaire ne peut être négligé et, en plus, demande des espaces pour l'entretien de cette flotte de bateaux, soit un atelier de réparation et d'entretien général.

Nous sommes conscients que la Société du parc Jean-Drapeau procède actuellement à l'augmentation de l'espace d'entreposage des bateaux et que cette situation doit être régularisée pour le printemps. Les gestionnaires du parc Jean-Drapeau ont procédé à une consultation auprès des trois clubs ayant leur siège social au Bassin olympique et un consensus a été rapidement établi pour le réaménagement du Quartier des athlètes. Ce projet comprend les éléments suivants :

- Le réaménagement complet et la mise aux normes des vestiaires
- L'agrandissement de la salle de musculation
- L'achat des appareils et équipements de musculation
- L'amélioration de la ventilation des salles d'entraînement
- L'ajout d'un bac à ramer dédié à la pratique du bateau-dragon
- Le transfert du centre d'hébergement au pavillon des baigneurs
- La transformation de la cafétéria en une salle communautaire
- L'ajout de locaux pour soutenir les officiels, les entraîneurs, les bénévoles oeuvrant au cours des différentes manifestations sportives.



6.3 Perspectives d'avenir

Même si une enquête approfondie n'a pas été réalisée à ce sujet, il est tout de même logique et réaliste de croire que le potentiel du parc Jean-Drapeau en matière de sport et d'activité physique permet la venue de nouvelles disciplines et, par conséquent, de partenaires les encadrant et les réalisant. Ces nouveautés permettraient de compléter l'offre de services et pourraient certainement contribuer à étaler les activités sur toute l'année.

Voyons quelques exemples. Il n'y a actuellement aucune activité extérieure hivernale organisée au parc Jean-Drapeau. On pourrait facilement envisager un partenariat avec une organisation qui développerait des activités de ski de fond. Il pourrait en être de même pour la marche et son pendant hivernal, la raquette.

Bien qu'il y ait au parc Jean-Drapeau cinq nouveaux terrains de volleyball de plage réglementaires, aucun club n'y est présent de façon permanente. Le cross-country scolaire de l'automne attire une forte participation mais on pourrait facilement envisager que ce sport soit pratiqué au parc Jean-Drapeau sur une plus longue période. On peut également envisager la réouverture de la paroi d'escalade et le développement du kayak de mer. On peut aussi imaginer des aménagements permettant l'entraînement et la compétition de vélo BMX, ainsi que des facilités destinées aux autres formes de cyclisme.

Par ailleurs, des solutions pourraient être examinées afin de faciliter l'accueil des clientèles sportives à mobilité réduite, de toutes disciplines.

En fait, il suffit d'un peu d'imagination, de bonne volonté et surtout d'une véritable reconnaissance et du soutien sous-jacent de la place du sport et de l'activité physique pour que le parc Jean-Drapeau puisse réaliser son plein potentiel à ce chapitre.

Ce site unique et magnifique a tout ce qu'il faut pour devenir un centre de sport et d'activité physique en plein air où les activités pourraient être regroupées en cinq secteurs :

- Activités aquatiques
- Activités nautiques
- Activités terrestres
- Activités de détente, de découvertes et d'ouverture sur la nature
- Manifestations sportives.

Et tout cela dans le respect et la mise en valeur de la vocation « bleu et vert » qui caractérise le site.



7. RECOMMANDATIONS

Les organisations de sport et d'activité physique du parc Jean-Drapeau désirent formuler quelques recommandations aux administrateurs de la Société du parc Jean-Drapeau en regard de la problématique qui a été développée dans le cadre de ce mémoire.

- 1) Reconnaître formellement dans le plan directeur du parc Jean-Drapeau le patrimoine sportif du site et assurer la mise en valeur et la protection des actifs.
 - a) Maintenir un souci constant de cohabitation harmonieuse avec les autres usagers et clientèles des lieux, dans une perspective d'équilibre des usages du parc et de respect de son caractère vert et bleu.
 - b) Développer et réaliser un plan d'action pour la mise en valeur et la protection des actifs liés au patrimoine sportif du parc.

- 2) Doter le parc Jean-Drapeau d'une politique en matière de sport et d'activité physique.
 - a) Intégrer de façon officielle et systématique une voix pour le sport dans les différentes instances de la Société du parc Jean-Drapeau notamment en réservant un siège au conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau pour un membre issu des organismes partenaires et un siège pour une personne de l'externe reconnue pour son expertise en sport ou en activité physique.
 - b) Former un comité consultatif sur la vocation « sport et activité physique » du site qui réunirait les forces vives des intervenants au parc Jean-Drapeau.
 - c) Rétablir la politique de soutien aux organismes sportifs présents au parc en respectant le principe d'équité et d'accessibilité.

- 3) Augmenter et diversifier l'offre de service en matière de sport et d'activité physique.
 - a) Favoriser l'annualisation des activités du parc Jean-Drapeau par l'évolution de l'offre existante, la recherche d'activités pertinentes et la conclusion de nouveaux partenariats.
 - b) Développer une programmation qui tienne compte de la pratique de sports et de l'activité physique tant en hiver qu'en été.

- 4) Maintenir l'attrait du parc Jean-Drapeau comme lieu d'accueil de manifestations sportives d'envergure.
 - a) Développer une politique d'accueil des événements.
 - b) Mettre sur pied un comité ayant pour mission d'identifier les événements sportifs pouvant être organisés au parc Jean-Drapeau.
 - c) Développer un plan de promotion.



- 5) Mettre en place les services et infrastructures facilitant la synergie entre les organismes et l'organisation d'activités.
 - a) Offrir un meilleur environnement de pratique en accordant une priorité à la réalisation du projet « L'eau de l'excellence » et au réaménagement du Quartier des athlètes.
 - b) Maintenir, dans le nouveau plan directeur, le principe d'implantation d'un système de transport collectif facilitant la circulation inter-site.

- 6) Développer une structure de financement cohérente avec la vocation sportive du parc Jean-Drapeau et respectant l'apport des partenaires.
 - a) Développer un plan de financement recherchant un équilibre entre les aspects sociaux et économiques pour la mise en valeur et la protection des actifs.
 - b) Développer un plan d'investissement sur 10 ans afin d'assurer la mise aux normes des équipements et installations servant aux activités sportives et à l'activité physique.
 - c) Favoriser la création du « Fonds des équipements » prévu dans le projet « L'eau de l'excellence » et voué aux équipements sportifs de façon à diminuer la pression de la part d'autofinancement exigée des organismes pour assurer le financement, l'entretien et le remplacement des équipements à partir d'une redevance perçue sur les billets vendus lors des grands événements dits commerciaux se déroulant sur le site du parc Jean-Drapeau (par ex. : courses automobile, spectacles, festivals, etc.). Ce fonds serait cogéré par la Société du parc Jean-Drapeau et le regroupement des organisations de sport et d'activité physique du parc Jean-Drapeau.
 - d) Analyser le potentiel de développement auprès des organismes et villes de la Rive-Sud.



8. CONCLUSION

Le parc Jean-Drapeau est riche de plusieurs patrimoines. Au nombre de ceux-ci, un patrimoine de lieux et d'équipements sportifs qui se sont ajoutés au fil des ans et de son histoire, et qui y ont permis la pratique des sports et de l'activité physique depuis plus de 130 ans.

Depuis plusieurs décennies, de très nombreux partenaires du parc Jean-Drapeau utilisent le site pour des activités sportives de toutes sortes qui regroupent aujourd'hui environ **1,1 million** de personnes par an, qu'il s'agisse de participation populaire ou de l'élite. Des événements internationaux y sont aussi organisés, une tendance qui est d'ailleurs à la hausse. Malgré ces belles réussites, nous sommes d'avis que le potentiel du parc en matière d'équipements et d'installations sportives est loin d'être pleinement réalisé.

Ce potentiel extraordinaire du parc Jean-Drapeau en matière de sport et d'activité physique devrait aussi être exploité afin de répondre aux enjeux de santé publique auxquels Montréal et le Québec sont confrontés. **Car le but ultime des partenaires du parc, c'est le mieux-être de la communauté montréalaise. Un mieux-être qui devra se conjuguer avec une croissance des investissements** et ce, afin de réaliser enfin le plein potentiel d'attraction du parc Jean-Drapeau en fait de pratique des sports et de l'activité physique.

Qu'il nous soit permis de rappeler que les recommandations formulées dans ce mémoire ne sont d'aucune façon incompatibles avec la protection de la vocation « d'espace vert et bleu » du parc. Au contraire, il s'agit plutôt de la mettre en valeur et d'en faire profiter le plus de gens possible.

Ces recommandations sont aussi compatibles avec les « vocations » déjà définies du parc, telles que précisées dans le *Plan directeur* (p. 20) : le contact avec la nature et le fleuve, mais également les jeux, les fêtes et la culture.

Ce mémoire, réalisé par les organisations de sport et d'activité physique présentes au parc Jean-Drapeau, **a dressé un triste constat** : bien que le sport et l'activité physique au sens large y aient été présents depuis ses origines, force est d'admettre qu'ils ont été ignorés et négligés par les principales instances politiques de la Ville de Montréal au fil de l'histoire. Pire, ces dernières années, la situation semble s'être aggravée et aucun signe d'amélioration n'est visible dans un proche horizon.

Cette dégradation de la situation générale se justifie difficilement et ce, à plusieurs titres. Le volume d'activités généré par l'ensemble des organismes sportifs est en hausse et a un impact fort positif sur l'achalandage global du parc Jean-Drapeau, de même que sur sa notoriété à l'échelle nationale et internationale. Le patrimoine sportif du parc contribue à répondre aux besoins d'activités de clientèles variées, qu'il s'agisse de participation populaire ou de l'élite. Enfin, étant donné les enjeux de santé publique auxquels est confrontée la population montréalaise, les organisations sportives estiment qu'elles pourraient faire partie de la solution, à condition d'être mieux appuyées.

C'est pourquoi, voulant profiter de l'occasion de l'actualisation du plan directeur du parc Jean-Drapeau, les organisations de sport et d'activité physique présentes au parc demandent à ce que soit enfin reconnu de façon formelle par la Ville de Montréal le patrimoine sportif présent sur les îles et que des mesures appropriées soient mises en œuvre afin d'en assurer la promotion et le développement dans une logique du long terme.



ANNEXE

CALENDRIER DES PARTENAIRES DU PARC JEAN-DRAPEAU

Vous trouverez dans cette section une liste non-exhaustive des activités organisées par les partenaires sportifs actifs au parc Jean-Drapeau.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'AVIRON

Championnats d'aviron du Québec	Fin juin
Clinique de juges-arbitres	Printemps
Clinique d'entraîneurs	Hiver/printemps
Camps d'entraînement	Été
Sélection des équipes provinciales	Été
Préparation pour les sélections nationales	Été

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE CANOË KAYAK DE VITESSE

Centre national d'entraînement	Janvier à décembre
Centre provincial d'entraînement	Janvier à décembre
Qualifications nationales	Été
Championnat canadien	Été
Qualification provinciale	Été
Qualification pour les Jeux du Canada	Été
Championnats provinciaux	Été
Régates régionales	Été

ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT – MONTRÉAL

Cross-country scolaire	Mi-octobre
------------------------	------------

CENTRE NATIONAL MULTISPORT – MONTRÉAL

Rencontres d'athlètes	Printemps, été, automne
Rencontres d'entraîneurs ou de personnel technique	Printemps, été, automne

CENTRE OPTION PLEIN AIR DE MONTRÉAL

Service d'hébergement	Janvier à décembre
Services alimentaires	Mi-mai à mi-octobre
Fête des Neiges – patin libre	22 janvier au 6 février
Journées plein air	13-14 septembre
Activités nautiques – Grand public	17 juin au 21 août
Activités nautiques – Groupes enfants	17 juin au 21 août
Activités nautiques – Groupes adultes	17 juin au 21 septembre
Voile	17 juin au 21 août
Bateau-dragon	Mi-mai à mi-octobre

CLUB D'AVIRON DE MONTRÉAL

Régate récréative du club d'aviron de Montréal	Septembre
------------------------------------------------	-----------



COMITÉ ORGANISATEUR DES RÉGATES D'AVIRON DU QUÉBEC

Régate scolaire de l'Est du Canada	Mi-mai
Championnat de l'Est du Canada	Mi-juillet
Championnat du Québec	Fin juillet
Championnat canadien d'aviron	Août
Régate récréative de Montréal	Septembre
McGill University Rowing Invitational	Octobre

COMMISSION SPORTIVE MONTRÉAL-CONCORDIA

Finale régionale des Jeux du Québec – Natation en eau libre	Juillet
Finale régionale des Jeux du Québec – Ski nautique	Juillet

ÉCOLE PROVINCIALE DE SKI NAUTIQUE

Classique slalom d'automne	10 septembre
École de ski nautique	Mi-mai à mi-octobre

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

Invitation nord-américaine	15 au 18 juin
Compétition Maîtres-nageurs	7 juillet
Compétition natation en eau libre	10 juillet
Championnat provincial	7 au 9 juillet

FÉDÉRATION DE WATER-POLO DU QUÉBEC

Championnat canadien Senior	Fin mai
Coupe Canada Senior	Mi-juin
Coupe Québec Cadet-Benjamin	Mi-juillet
Tournoi – Ligue mondiale	Août

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS CYCLISTES

Entraînement des membres de la FQSC	Avril à octobre
Défi Sportif	28-29 avril
Outgames	1, 2, 4 août
Défi des entreprises (à confirmer)	26 mai

FESTIVAL INTERNATIONAL DE COURSES DE BATEAUX-DRAGONS DE MONTRÉAL

6000 m Long Distance Challenge	27 mai
11 ^e Festival international	22-23 juillet

ISM SPORTS ASSOCIATION

Triathlon de Montréal	Mi-septembre
-----------------------	--------------

PLONGEON QUÉBEC

CAMO Invitation	Mai
Championnat canadien	5 au 11 juin
Championnat provincial Junior et Senior	22-23 juillet
Camp d'entraînement – Équipe du Québec	Juin – Juillet

McGILL UNIVERSITY ROWING CLUB

McGill Eastern invitational Regatta
Canadian University Rowing Championships
Ontario University Athletics – Rowing Championships

Mi-octobre
Début novembre
Fin octobre

PRODUCTION ESPACES

Festival plein air de Montréal

12-14 mai

ROLLER MONTRÉAL

Entraînement – Club Roller Montréal
24h Roller Montréal

Avril à octobre
15-16 juillet

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Camp d'entraînement – sauvetage sportif
Formation en sauvetage
Championnat québécois de sauvetage en plage

Mai à septembre
Mai à septembre
Août

SYNCHRO-QUÉBEC

Camp d'entraînement – Équipe du Québec

Juin, juillet, août

TRIATHLON QUÉBEC

Triathlon du Festival plein air
Outgames 2006
Triathlon Corporatif MAA
Triathlon Esprit de Montréal

13 mai
3 août
8 septembre
16 septembre

